

UNE ORGANISATION ET UN FONCTIONNEMENT ÉPROUVÉS

Formalisé dans le projet associatif 2015-2020, le cœur stratégique de l'association, constitué du comité technique et du bureau, articulé par la direction générale, a pleinement fonctionné tant au niveau de la fréquence des réunions que sur le contenu des thèmes et des questions abordés.

DES INFORMATIONS, DES LIENS, DES RÉFLEXIONS ET DES DÉCISIONS :

- les suites de la certification, reprises notamment en Copil associatif ;
- le déploiement du dossier patient informatisé ;
- les rapprochements associatifs avec le CMPP Saint-Michel, les discussions avec le CMPP Claude-Bernard, les perspectives avec l'association Pikler Lóczy, la fin des discussions avec l'association Jean Macé ;
- l'articulation du projet d'accord d'aménagement du temps de travail ;
- l'organisation des départs à la retraite des directeurs et les futurs recrutements ;
- l'adoption du CPOM sanitaire le 22 mars 2012 par l'ARS ;
- l'engagement du CPOM, contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens avec l'Agence régionale de santé pour l'IME et le CMPP, le 3 novembre 2016 ;
- les réflexions sur le COPES ;
- un comité technique dédié à la campagne budgétaire 2017 ;
- un projet d'Unité d'enseignement en maternelle porté par le centre André-Bouloche ;
- la vente des locaux de la rue Oudiné, dans le 13^e ;
- les départs et les recrutements de collègues des établissements ;
- des dossiers de presse sur l'autisme et sur les *Pâtes au Beurre* ;
- le projet de création d'une Haute école de santé et social ;
- la création d'une filiale, la société RIO SAS, pour soutenir les partenaires associatifs et notamment l'EMP de l'association École de Chaillot.

■ 8 comités techniques dont un dédié à la campagne budgétaire 2017

■ 5 bureaux

■ 2 conseils d'administration

■ 2 assemblées générales

UNE DYNAMIQUE S'APPUYANT SUR DES FONDEMENTS ASSOCIATIFS

« Le comité technique de direction, constitué conformément à l'article 12 des statuts, comprend le directeur général de l'association et les directions des divers établissements... »

Le comité technique a notamment qualité à se prononcer sur les orientations de l'activité de l'association, en particulier ses moyens thérapeutiques qui prennent pour référence la psychanalyse dans ses différents champs d'action...

Il constitue un lieu d'échanges entre les établissements et a vocation à favoriser l'élaboration d'une réflexion commune sur les problèmes de direction, d'animation et de gestion des établissements... Il contribue par ces échanges à la recherche de solutions concrètes aux problèmes qui lui sont soumis. Il veille à ce que ces solutions s'inscrivent dans une cohérence avec les buts de l'association. » Extraits de l'article 2-6 à 2-11 du règlement intérieur de l'association.

Le cœur associatif est vivant, nourri par les réflexions collectives, les échanges avec les professionnels, les administrateurs et les partenaires.

**FOCUS**

De multiples dossiers en 2016 instruits, étayés, présentés et suivis par tous les professionnels de l'équipe du siège

Rapprochements et perspectives associatives

RIO SAS

Certification
CPOM
filiale
Recrutements
Haute école